



Professions médicales : quels besoins pour notre territoire ?

De plus en plus prégnant pour de nombreux départements, le risque de désertification médicale n'épargne pas le nôtre, mais il concerne bien plus encore le canton d'Izernore : la question se pose en effet de savoir si la population de nos 10 communes ne risque pas de se voir un jour privée de toute offre de soin ! Une autre question, si le risque est avéré, sera de savoir quels sont les leviers dont disposeront les élus locaux pour contribuer à inverser le cours des événements... C'est pour répondre à ces deux questions que la CCMB a décidé de confier à un cabinet spécialisé une étude portant sur l'organisation à moyen terme des soins de premiers recours sur le territoire de la Communauté de Communes.

Cette étude comporte 3 phases : la première, terminée à l'heure où ces lignes sont écrites, était d'établir un diagnostic territorial, la seconde consiste en une recherche des diverses solutions envisageables et à amorcer la sélection de celles qui semblent les plus efficaces et réalisables, la troisième sera une phase d'approfondissement des solutions retenues. C'est le cabinet ADOPALE (basé à Paris) qui, depuis juillet 2013, a établi l'état des lieux et tenté de décrire l'évolution prévisible au cours des prochaines années.

Aujourd'hui, l'offre de soins sur le canton est centralisée sur Izernore où exercent un médecin généraliste, un dentiste, et deux infirmières. Cette offre est complétée par la présence d'une orthophoniste à Sonthonnax-la-Montagne et d'une diététicienne à Matafelon. Premier signal d'alarme : le dernier kinésithérapeute exerçant à Izernore a abandonné le canton.

Dans la langue des statisticiens, nous avons «une densité» en-dessous de 2 médecins généralistes pour 10000 habitants. Dans les faits, la majorité des 5830 concitoyens de nos 10 communes ont recours aux professionnels de santé des cantons qui entourent le nôtre...

C'est ainsi que les habitants du versant Ouest de la chaîne des monts Berthiand (Leyssard, Bolozon et Serrières, soit 10 % de la population de la CCMB) se rendent principalement en dehors du Haut-Bugey, à Poncin, où exercent 3 médecins généralistes.

Mais 90 % de la population de la CCMB (la population du versant Est de la chaîne des monts Berthiand) consulte principalement dans 4 des communes de la future Communauté de communes du Haut-Bugey... à Izernore pour les habitants d'Izernore et de Sonthonnax-la-Montagne, à Oyonnax (où exercent 20 médecins généralistes) pour ceux de Matafelon et de

Samognat, à Montréal (3 généralistes) pour ceux de Peyriat et de Nurioux, et enfin à Maillat (2 généralistes) pour la population de Ceignes.

C'est en constatant cette réalité que le comité de pilotage qui avait été constitué au sein du conseil communautaire pour diriger cette étude a par la suite souhaité que le cabinet ADOPALE étende ses investigations à l'ensemble du Haut-Bugey.

Cette décision s'imposait d'autant plus que notre CCMB disparaît au 1er janvier 2014, suite à la fusion autour d'Oyonnax des 4 du Haut-Bugey, et que c'est en définitive cette nouvelle entité qui sera responsable d'appliquer ou non les solutions envisagées. En ce domaine, s'il n'y a qu'un unique médecin sur le territoire de la CCMB, l'échelle pertinente est bien celle de la future communauté de communes du Haut-



Bugey.

Avec 7 médecins généralistes pour 10000 habitants sur son territoire, le Haut-Bugey se situe nettement en dessous des 11 généralistes pour 10000 de la France métropolitaine et même au-dessous des 8 pour 10000 de l'ensemble du département de l'Ain, mais la situation actuelle n'est pas encore gravissime, du moins relativement aux médecins généralistes, car, en ce qui concerne les infirmières, les dentistes et les kinésithérapeutes, l'analyse à l'échelle de la nouvelle entité est dès à présent plus pessimiste, avec des densités inférieures de plus d'un tiers à celles observées au niveau départemental...

Mais si on se projette dans l'avenir immédiat, les chiffres livrés par le cabinet ADOPALE sont beaucoup plus alarmants. Il s'avère que le pourcentage de professionnels qui vont prendre leur retraite dans les 10 années à venir est en effet excessivement important sur tout le territoire puisqu'il est de 100 % sur la combe du val, tout comme il est de 100 % sur les monts

Berthiand, et qu'il est encore de près de 60 % sur les lacs de Nantua. Quant à l'actuelle Communauté de Communes d'Oyonnax, ce pourcentage se situe certes un peu en-dessous de 50 % sur le secteur d'Oyonnax mais il remonte à 80 % sur le secteur de Montréal-la-Cluse : si rien n'était réalisé pour empêcher la catastrophe sanitaire qui se dessine, voyons ce qui résulterait de ce qui précède...

Plus aucun médecin généraliste sur l'ex-CCMB, et il ne resterait qu'un peu moins de 3 médecins pour 10000 habitants sur l'ensemble de la nouvelle intercommunalité du Haut-Bugey : nous serions cette fois très loin des 10 généralistes pour 10000 de la France métropolitaine !

Pour compléter cet accablant tableau, il ne resterait, d'après ADOPALE, que 2,6 dentistes pour 10000 sur l'ensemble du Haut-Bugey et nous serions là encore beaucoup trop loin des 5,2 dentistes pour 10000 habitants recensés dans l'Ain ou des 6 pour 10000 existant nationalement.

Il ne resterait que 3 kinésithérapeutes pour 10000 sur l'ensemble du Haut-Bugey, encore trop loin des 6 pour 10000 habitants dans l'Ain ou des 9 pour 10000 à l'échelle nationale. Enfin, il ne resterait que 7 infirmiers ou infirmières pour 10000 sur l'ensemble du Haut-Bugey et nous serions de nouveau assez loin des 12 pour 10000 habitants comme dans l'Ain ou des 14 pour 10000 à l'échelle nationale.

Sans préjuger des résultats des phases 2 et 3 de l'étude en cours, il est déjà certain que les prochains élus devront se préoccuper immédiatement de trouver les voies et les moyens de s'assurer de l'arrivée de jeunes médecins dans le Haut-Bugey, de manière immédiate, puis au cours des 10 prochaines années.

En ce qui concerne l'actuel canton d'Izernore, le départ à la retraite, à moyen terme, du médecin généraliste et la disparition déjà constatée de tout kinésithérapeute sur notre territoire sont 2 éléments qui pourraient anticiper, si la situation n'était pas résolue, rien moins que la fin de toute offre de santé au sein de ce qui aura été jadis la CCMB.

Localement, l'une des réflexions en cours porte sur une structure de soins regroupant plusieurs acteurs de l'offre de soins. Une telle solution pourrait s'appuyer sur l'existant (proximité réelle dans la configuration actuelle) et sur le projet «cœur de village» qui est au cœur des réflexions de la Mairie.